



2014-2017

BILAN MI-MANDAT



**Communauté
de Communes
du Pays de Limours
(CCPL)**

Bilan mi-mandat 2014-2017
615 rue Fontaine de ville
91640 Briis-sous-Forges
01 64 90 79 00
accueil@cc-paysdelimours.fr
www.cc-paysdelimours.fr



Directeur de publication :
Bernard Vera

Rédaction : Amélie Delrue
et les services de la CCPL

Conception graphique : ikuki

Crédits photos :
Logo Jobs d'été : ©Mathieu Dufay
Véloscénie : ©Daniel Guillou
Autres photos : ©Lebrun,
©Communauté de Communes
du Pays de Limours

Impression :
Imprimerie Chauveau
en 12 000 exemplaires
sur papier Condak Silk
certifié PEFC 100 %
en février 2018



Sommaire

2014 - 2017
Bilan mi-mandat



Éditos
p2



Territoire
p4



Missions
p5



**Membres
du Conseil
Communautaire**
p6



**Administration
au service de
la Communauté**
p8



Intercommunalité
p10



**Développement
économique**
p12



**Déploiement
de la fibre
optique**
p14



**Éducation :
petite enfance**
p16



**Éducation :
enfance
jeunesse**
p18



**Transports et
déplacements**
p20



**Cohésion
sociale**
p22



Emploi
p24



**Vie culturelle
et sportive**
p26



Environnement
p28



Travaux
p30



Finances
p32



Communication
p34



Bureau Communautaire 2014 - 2017

Dès le 28 avril 2014, le bureau exécutif de la Communauté de Communes du Pays de Limours, nouvellement élu, indiquait clairement les orientations de son action. Celles-ci reposaient sur 5 axes majeurs :

- **Restaurer** la confiance entre tous les acteurs,
- **Adapter** le mode de fonctionnement financier au contexte actuel,
- **Recentrer** la CCPL sur ses compétences premières,
- **Renforcer** les mutualisations,
- **Combl**er le fossé entre l'exécutif et les Conseils Municipaux.

Aujourd'hui, après trois années de travail inlassable, en franchissant le cap du mi-mandat qui nous a été confié par les représentants des communes au Conseil Communautaire, nous sommes heureux et fiers de pouvoir vous présenter notre bilan d'action.

La première des urgences était d'éviter l'écueil financier de « l'effacement », c'est-à-dire ne pas laisser nos dépenses de fonctionnement dépasser nos recettes. En 2014, cet effet était d'autant plus dangereux qu'il se profilait au moment même où la montée en charge incontrôlée des dépenses de fonctionnement rencontrait la baisse drastique des dotations d'État avec un effet dévastateur d'accélération. Le retour à l'équilibre a été obtenu **grâce à une politique volontariste** reposant sur une **gestion attentive** et une

adaptation réaliste de notre mode de fonctionnement financier au regard du contexte actuel.

Parallèlement à cette action quotidienne visant à stabiliser et pérenniser le fonctionnement de notre collectivité, nous avons également souhaité que la CCPL vienne **concrètement en appui des communes** au moment même où celles-ci en ont le plus besoin, tout en misant sur l'avenir.

C'est ainsi que la **signature de contrats avec l'État, la Région et le Département, la mise en place de fonds de concours** et la **concrétisation des premiers projets de mutualisations** commencent à porter leurs fruits.

Enfin, la **priorité donnée au développement économique**, compétence porteuse de recettes dynamiques et de création d'emplois, a permis de **faire avancer des projets structurants sur le territoire** comme les zones d'activités intercommunales de Limours, du Plateau des Molières, de Fontenay-lès-Briis ou de Briis-sous-Forges.

L'ensemble de ces résultats a été obtenu grâce à **une gouvernance apaisée et un engagement sans réserve** de l'ensemble des élus membres du bureau ainsi que celui des personnels des services intercommunaux que je tiens ici à assurer de notre profonde gratitude.

Le respect mutuel et l'écoute des collègues maires, réunis très régulièrement en commission, permettent de **réfléchir sereinement à l'avenir de notre collectivité** au moment même où les nombreuses réformes intervenues récemment redistribuent considérablement les cartes.

C'est avec un tel état d'esprit que l'on pourra **mettre en valeur les indiscutables atouts de ce territoire attractif auquel nous sommes, toutes et tous, tant attachés.**

Maîtriser notre avenir plutôt que de le subir, c'est l'objectif que nous nous sommes fixés **pour le bien de l'ensemble des habitants et des acteurs locaux.**

Soyez certains de **notre volonté d'y parvenir**, en dépit des nombreuses difficultés auxquelles nous avons à faire face et qui ne vont malheureusement pas en s'amenuisant.

Bonne lecture à Toule et à Tour.

Jean-Raymond Hugonet
Président de la CCPL
2014 - 2017

et les membres
du Bureau Communautaire



Bureau Communautaire et maires des communes membres

Le 9 novembre 2017, les membres du Conseil Communautaire m'ont fait l'honneur de me confier le mandat de Président de notre communauté de communes. Je remplirai cette fonction avec la volonté d'être digne de leur confiance.

Je souhaite rendre hommage à tous ceux qui au cours des mandats précédents ont fait œuvre utile dans l'intérêt de notre communauté de communes et de ses habitants. En particulier à mes deux prédécesseurs : Christian Schoettl, dont le travail pendant plus de vingt ans au sein de l'exécutif a laissé de belles traces sur notre territoire et dans notre mémoire collective, et Jean-Raymond Hugonet qui a su imprimer un mode de fonctionnement respectueux de la parole de chacun et de chacune de nos communes, tout en restant le garant des intérêts communautaires.

Enfin, je veux adresser au personnel de la communauté mes sentiments de reconnaissance pour la qualité de leurs engagements au sein de nos services publics, et je veux les assurer de toute ma confiance.

J'ai la volonté d'inscrire dès à présent mon action dans la continuité des orientations développées durant les trois premières années de ce mandat et dont la concrétisation est ici retracée dans le présent bilan de mi-mandat.

L'intercommunalité doit à mon sens se réaliser à partir d'un libre choix et d'une adhésion volontaire de chacune des communes et elle doit se bâtir dans un esprit coopératif à partir de projets communs partagés. Elle doit aussi situer son action en complémentarité avec celle des communes, sans viser à une supra-communalité et en respectant scrupuleusement les volontés communales.

C'est pourquoi, j'œuvrerai en permanence à l'émergence de décisions utiles à tous : aux habitants du territoire comme à chacune des communes qui composent notre territoire.

La Communauté de Communes du Pays de Limours est un territoire charnière entre la zone urbaine dense au nord et les territoires

ruraux au sud. Travailler à l'équilibre de l'identité de ce territoire, à la fois urbaine et rurale, constitue à mes yeux l'enjeu majeur que nous aurons à maîtriser ensemble dans les années à venir, élus, habitants et acteurs locaux. Pour le résumer en une image, je crois que nous avons à la fois besoin de préserver un cadre de vie exceptionnel, et à la fois, nous avons besoin de la fibre optique.

Notre territoire possède des atouts majeurs notamment en terme d'environnement, mais il est aussi sous équipé en terme d'emplois, de transports et de communications.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour affronter avec vous les défis qui nous attendent.

Bien à vous

Bernard Vera
Président de la CCPL

et les membres
du Bureau Communautaire



Territoire : la CCPL, 1 communauté, 14 communes

Territoire charnière entre le nord urbain de l'Essonne et le sud rural du département, le Pays de Limours bénéficie d'une qualité environnementale d'exception tout en se situant à seulement 30 km de Paris.

L'intercommunalité

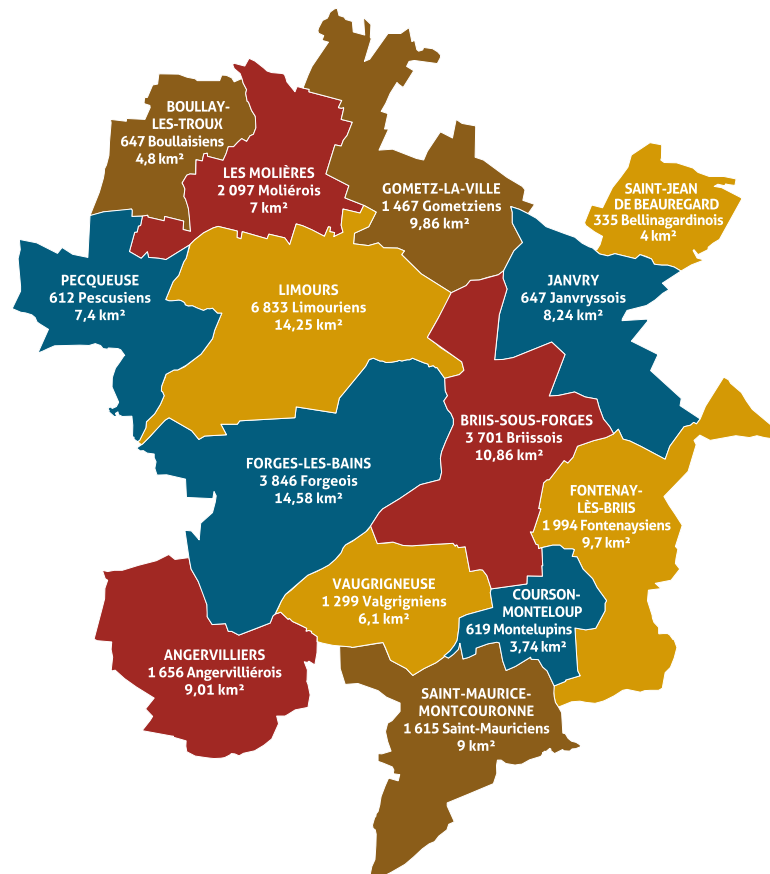
L'intercommunalité est une pratique déjà ancienne pour notre territoire puisque, dès le 9 novembre 1964, une douzaine de communes s'étaient regroupées autour de Limours afin de former le District Rural du Canton de Limours et réaliser ensemble ce qu'elles ne pouvaient faire seules. Il est intéressant de noter qu'au départ, les communes

voisines de Nozay, Marcoussis, Gometz-le-Châtel faisaient partie du District Rural du Canton de Limours avant de le quitter, malheureusement.

C'est donc tout naturellement qu'à l'avènement de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification

de la coopération intercommunale, dite loi « Chevènement », les 12 communes du District ont opté pour la transformation en Communauté de Communes qui a pris effet au 1^{er} janvier 2002. Elles furent par la suite rejointes le 27 décembre 2002 par Saint-Maurice-Montcouronne et le 29 décembre 2006 par Angervilliers.

La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) est actuellement composée de 14 communes représentant 27 368 habitants* sur 118,54 km².



* Population légale, source INSEE au 1^{er} janvier 2017



Missions

Pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) a souhaité orienter ses compétences dans le respect des principes de cohérence territoriale et d'autonomie des villes, mis en place depuis sa création.

Les 14 communes composant la CCPL délèguent à la Communauté de Communes un certain nombre de compétences qu'elle exercera pour l'ensemble des communes et leurs populations. Ces compétences sont alors dites d'intérêt communautaire.

En optant notamment dès sa création pour une communauté « renforcée », c'est-à-dire à taxe professionnelle unique, les communes de la CCPL ont solidairement fait le choix déterminant de mettre en commun leur seule source de recettes potentiellement dynamiques et porteuses, à terme, d'emplois locaux.

Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Aménagement numérique, réseaux et services de communications électroniques
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Création et gestion de maisons de services au public

Compétences optionnelles

- Promotion et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie de desserte des zones d'activités intercommunales
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Emploi, action sociale, petite enfance, accueil de loisirs, foyer de logement pour personnes âgées

Autres compétences

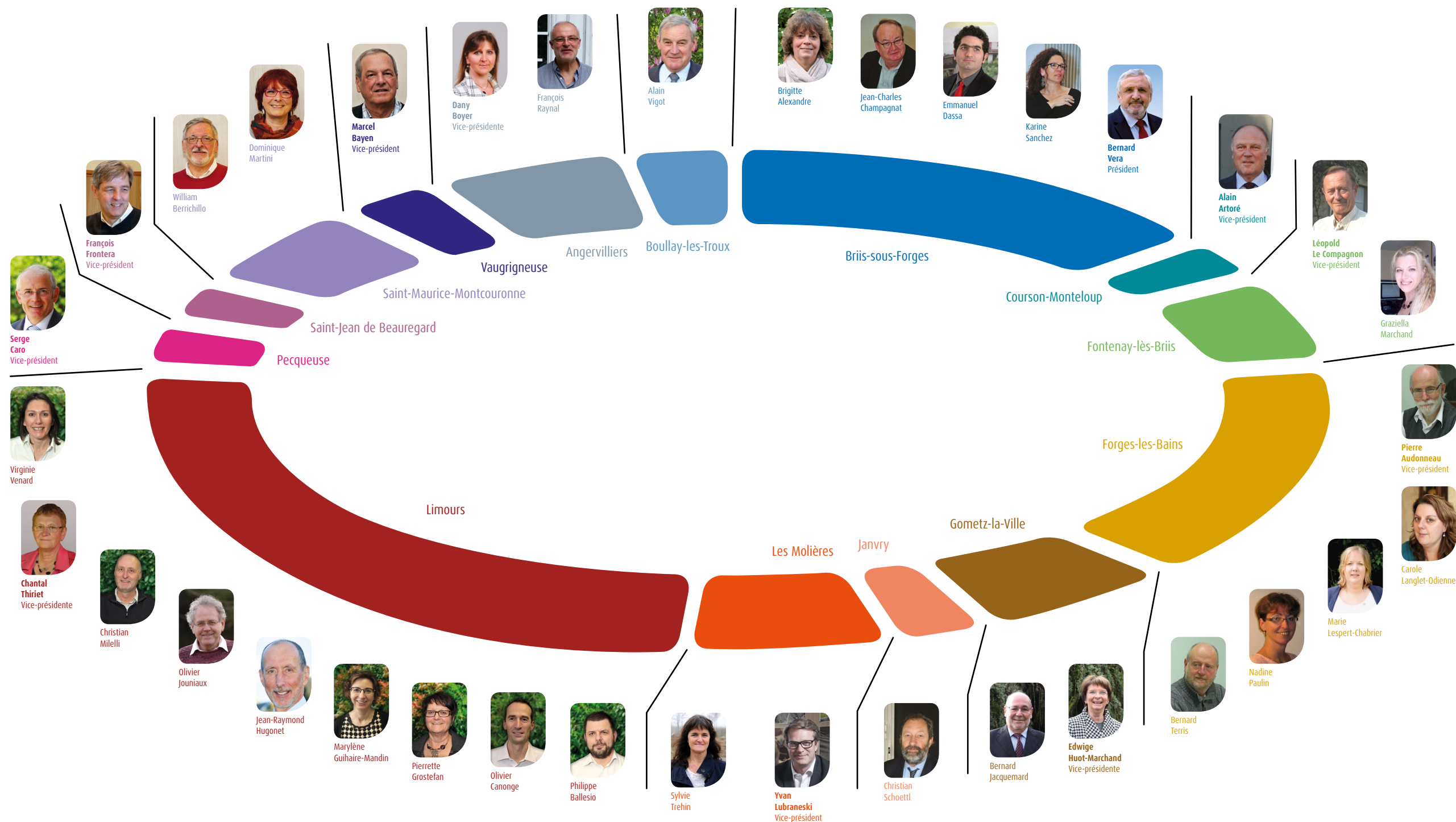
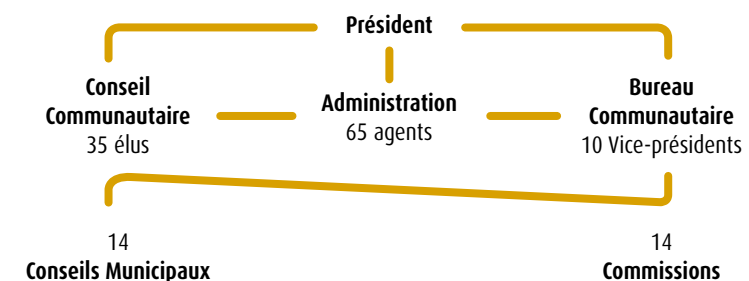
- Organisation des transports collectifs
- Actions culturelles



Membres du Conseil Communautaire

Des élus à votre service.

La Communauté de Communes du Pays de Limours est administrée par un Conseil Communautaire composé de 35 délégués, élus depuis 2014 au suffrage universel direct.





Administration au service de la Communauté

Afin de mettre en œuvre les décisions et orientations votées par les élus en Conseil Communautaire, l'administration de la Communauté de Communes du Pays de Limours est composée d'agents aux compétences pluridisciplinaires. Fin 2017, la CCPL comptait 53 agents permanents et 12 équivalents temps plein non titulaires.

Siège CCPL ❶

- Direction générale des services : Isabelle Lamourre
- Secrétariat général et transport : Stéphanie Escobar
- Communication et contractualisation : Amélie Delrue
- Ressources Humaines : Christelle Pellan
- Comptabilité : Nadine Lejard
- Petite enfance : Mireille Roquefort, coordinatrice
- Entretien : Régina Rodrigues

Développement économique

- Catherine Haguenauer
- Sybille Lauch

Instruction droits des sols

- Camille Siriex

Emploi et cohésion sociale

- Daniel Outerelo
- Sophie Juste, Marina Gamberini, (insertion professionnelle)
- Nadine Mendy (relation entreprises)

Culture et sport

- Florian Marquet

Environnement

- Claire Sillé

Services techniques ❷

- Direction : Pascale Letertre
- Secrétariat : Paula Combron
- Techniciens : Didier Pradeau, Cédric Bonnaire, David Duchatel

Petite enfance

Multi-accueil de Soucy ❸

- Chloé Chagot, directrice
- Camille Memain, éducatrice jeunes enfants (EJE)
- Auxiliaires de puériculture et aides auxiliaires
- Prazerez Kondoky, restauration et entretien

Multi-accueil de Gometz-la-Ville ❹

- Rose Chotte-Fatras, directrice
- Céline Lenoir, EJE
- Auxiliaires de puériculture et agents d'animation

Relais Assistants Maternels (RAM) ❺

- Claire Chabrier, animatrice du RAM Papillon
- Sylvie Tanari, animatrice du RAM Libellule



Enfance jeunesse Accueils Collectifs de Mineurs ❻

- Caroline Alliche, directrice adjointe
- Sandra Amaral, secrétaire
- Hourria Hamdi, restauration
- Équipe d'animateurs





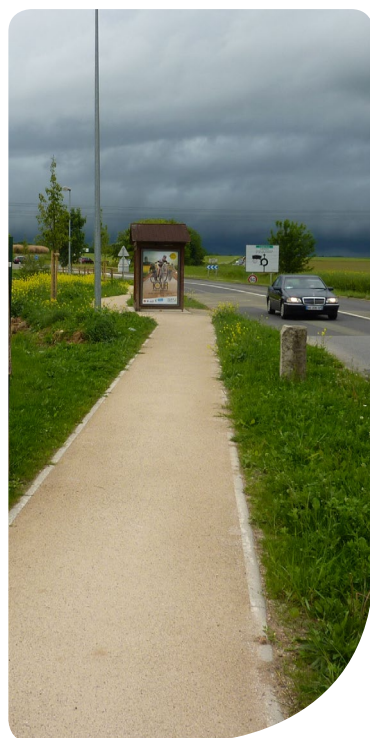
Intercommunalité : la CCPL au service des communes

Depuis 2014, le soutien aux 14 communes de la Communauté de Communes du Pays de Limours est un axe majeur de la politique intercommunale afin de faire face aux baisses drastiques des aides de l'État. Les actions en faveur des communes se sont matérialisées par différentes orientations concrètes comme la prise en charge des instructions du droit du sol, la constitution de groupements de commandes, la mise en place de fonds de concours et la signature de partenariats divers.

Urbanisme

Suite à la loi ALUR du 26 mars 2014 et au désengagement de l'État, depuis le 1^{er} janvier 2015, la CCPL a mis à disposition des communes qui le souhaitent un **service d'instruction des droits du sol**.

Voie douce vers la Véloscénie à Gometz-la-Ville
Contrat de territoire



Mutualisation des achats

La 1^{re} étape d'une **démarche de mutualisation** passe par les groupements de commandes.

3 groupements de commandes ont été créés depuis 2014 :

1. Restauration scolaire depuis 2015 avec Yvelines Restauration pour 10 communes et la CCPL.
2. Signalisation horizontale et verticale depuis 2016 avec JCB Signalisation et Signaux Girod pour 13 communes et la CCPL.
3. Voirie depuis 2017 : un accord cadre avec 3 entreprises, COLAS, TERE et Essonne TP pour 8 communes et la CCPL.

Ainsi, sans perdre la maîtrise de ses achats, chaque commune peut tirer des bons de commandes sur un marché global porté par l'intercommunalité en profitant de l'effet d'échelle, fruit de la mise en commun des achats sur un domaine donné.



Cours de tennis à Courson-Monteloup - Contrat de territoire

Fonds de concours

Depuis 2014, la CCPL a mis en place des **fonds de concours aux 14 communes** afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'équipements prévus par leurs soins. Cela représente à ce jour une somme de **1 291 000 € reversée aux communes**.

Participation aux centres de loisirs communaux

La CCPL s'est engagée dans la gestion d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) mais n'a pas la capacité d'accueillir la totalité des jeunes du territoire. Cette compétence étant intercommunale, la CCPL a souhaité intervenir financièrement dans le coût des accueils communaux, afin de respecter le principe d'équité. Depuis 2016, elle a reversé **86 400 €** aux 5 communes ayant des centres de loisirs ouverts le mercredi.

Signature de contrats de partenariat

La CCPL poursuit l'aide aux communes en leur permettant d'accéder à des contrats ou fonds de l'État, de la Région et du Département pour des **actions coordonnées** :

- **Contrat de territoire** d'un montant de 724 383 € octroyé à la CCPL par le **Conseil Départemental de l'Essonne** pour 19 projets sur 2014-2017.
- **Contrat de ruralité** avec le **Ministère de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales** sur 15 projets de la CCPL portant sur 6 axes d'intervention : accès aux services et aux soins, revitalisation des bourgs centres, attractivité du territoire, mobilités, transition écologique et cohésion sociale. Le contrat de ruralité couvre la période 2017-2020. Il est conclu ensuite sur 6 ans, avec une clause de revoyure à mi-parcours. La CCPL bénéficiera d'une première subvention de l'État de 347 533 € pour 2 projets démarrant en 2017.
- **Fonds propre pour la lutte contre les dépôts sauvages** d'un montant de 68 827 € octroyé par la **Région Île-de-France**.
- **Plan de relance** avec le **Conseil Départemental de l'Essonne** pour 12 projets d'amélioration d'aménagement des bâtiments intercommunaux : une subvention de 200 000 € a été octroyée pour la période 2015-2018.

Espace biodiversité à Limours - Contrat de territoire



Chiffres clés

506

AUTORISATIONS DE DROIT DU SOL POUR 10 COMMUNES DONT 481 PERMIS DE CONSTRUIRE, 17 PERMIS D'AMÉNAGER ET 8 PERMIS DE DÉMOLIR DEPUIS 2015

1 PLAN DE RELANCE DE
200 000 €

1 291 000 €
VERSÉS AUX 14 COMMUNES PAR DES FONDS DE CONCOURS

3

GROUPEMENTS DE COMMANDES POUR MUTUALISER LES MOYENS

86 400 €
DE PARTICIPATION AUX CENTRES DE LOISIRS COMMUNAUX

1 CONTRAT DE TERRITOIRE DE
724 383 €
POUR 19 PROJETS



1 CONTRAT DE RURALITÉ POUR 15 PROJETS AVEC UNE PREMIÈRE SUBVENTION DE
347 533 €
POUR 2 PROJETS DÉMARRANT EN 2017

1 FONDS PROPRETÉ POUR LA LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES DE
68 827 €



Multi-accueil « Les Oisillons » à Boulay-les-Troux
Contrat de territoire



Développement économique : une priorité territoriale

Compétence principale de la Communauté de Communes du Pays de Limours le développement économique est l'une des priorités du mandat. Les missions du service Développement Économique de la CCPL sont multiples et toutes axées sur le soutien et le développement de l'ensemble des entreprises et commerces du territoire.



Signature du 3^e avenant de la convention de partenariat entre la CCPL et Essonne Développement le 11 juillet 2017

Partenariats

- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCIE)
- Chambre des Métiers de l'Essonne (CMAE)
- Essonne Développement
- Initiative Essonne
- Essonne Active



Parcs d'activités

Les parcs d'activités sont indispensables au développement du territoire, à la création d'emplois de proximité et à l'augmentation des recettes de la collectivité.

5 parcs d'activités sont actuellement en service :

- 4 parcs communaux gérés par la CCPL regroupant 83 entreprises :
- « Montvoisin » à Gometz-la-Ville (27 entreprises)
- « Bajolet » à Forges-les-Bains (3 entreprises)
- Limours / Pecqueuse (32 entreprises)
- « Machery » à Vaugrigneuse (11 entreprises)
- Ainsi qu'1 parc intercommunal « Bel Air » à Fontenay-lès-Briis finalisé lors de ce début de mandat (16 entreprises).

Création de nouveaux parcs d'activités

Depuis 2014, 4 projets ont été initiés ou remis à l'ordre du jour :

- 2,5 hectares à Limours proche de la coopérative agricole (début des travaux en octobre 2017)
- 5 hectares à Briis-sous-Forges à proximité de la gare autoroutière
- 16 hectares à Fontenay-lès-Briis
- 5 hectares aux Molières, sur l'ancien site de TDF

Animation du réseau d'entreprises et des commerçants

Organisation de nombreuses réunions et groupes de travail

- La bourse des locaux : mises en relation des entreprises avec les loueurs ou les vendeurs sur le territoire.
- La création d'entreprises.
- Participation au club d'entreprises du Pays de Limours, L'Autre Club.
- Régime Social des Indépendants (RSI).
- Les associations de commerçants en partenariat avec la CCIE.
- La sécurisation des commerces avec la gendarmerie et des banquiers ou des expert comptables.
- Salon des entrepreneurs, le plus grand salon de la création d'entreprises en France, sur le stand Essonne Développement au Palais des Congrès de Paris.

Plus de 16 conférences ont été organisées sur différents thèmes (sécurité des commerces, les réseaux sociaux et le numérique, à la rencontre de vos voisins, comprendre et convaincre son banquier, accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), actualités fiscales et juridiques, etc.).

Outils

La Lettre du Dév'Éco

Lettre bimestrielle au service des entreprises du territoire

Livret de présentation

des actions économiques du territoire

Annuaire Internet

sur les entreprises



Chiffres clés

1 300

ENTREPRISES RÉPARTIES SUR LE TERRITOIRE

49

ENTREPRISES CRÉÉES SUR LE TERRITOIRE

5

PARCS D'ACTIVITÉS SUR 24,5 HECTARES, REGROUPANT 83 ENTREPRISES ET 3 EN COURS DE CRÉATION SUR 11,5 HECTARES

104

PORTEURS DE PROJETS REÇUS PAR LA CCPL

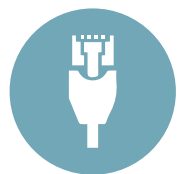
175

COMMERCE RÉPARTIS SUR LES 14 COMMUNES AVEC 1 ASSOCIATION DE COMMERÇANTS EN CRÉATION À LIMOURS

PLUS DE 300

ENTRETIENS D'ACCOMPAGNEMENT





Déploiement de la fibre optique : un enjeu majeur

Le déploiement du Très Haut Débit (THD), principalement à partir de la fibre optique, représente un enjeu d'aménagement et de développement économique majeur pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Limours. Il est un levier pour la compétitivité des entreprises ainsi qu'un facteur essentiel d'attractivité locale et de développement de nouveaux services innovants.

Les raisons d'un engagement

En permettant d'apporter un débit identique dans les zones rurales comme dans les secteurs urbanisés, la fibre optique « neutralise » l'éloignement et constitue ainsi un facteur majeur d'intégration territoriale. Le développement de la fibre optique est le grand chantier d'infrastructures de ce mi-mandat et des prochaines années.

La faible densité du territoire de la CCPL n'intéresse pas les opérateurs privés. L'aménagement numérique doit relever de l'initiative publique, à savoir des collectivités territoriales. C'est ainsi que la CCPL s'est engagée aux côtés du Département de l'Essonne, pour réaliser le déploiement de la FttH (Fiber to the Home), en s'inscrivant par ailleurs, dans le Plan France THD.



Sous-répartiteur de Fontenay-lès-Briis

1^{re} étape la montée en débit

La Montée en Débit (MeD) consiste à rapprocher la fibre optique de l'abonné en l'acheminant du Central NRA (Nœud de Raccordement Abonnés) jusqu'au sous-répartiteur, tout en conservant la partie terminale du réseau en cuivre. C'est une étape intermédiaire, lancée dans l'attente de l'arrivée de la fibre optique, pour augmenter le débit Internet des lignes les plus déficitaires.

En 2016, la CCPL a installé sur son territoire 6 sous-répartiteurs pour les communes des Molières, de Forges-les-Bains, Vaugrigneuse, Fontenay-lès-Briis, Janvry et Boullay-les-Troux, soit environ 1 600 lignes. Les abonnés concernés reçoivent désormais le Triple Play (Internet, téléphonie fixe et télévision).

2^e étape la FttH

La FttH consiste à acheminer la fibre optique jusqu'à l'abonné.

À l'horizon 2020, soit après 4 ans de travaux, l'ensemble du territoire essonnien, y compris celui de la CCPL, sera fibré. Pour porter ce projet de développement numérique le **Syndicat Mixte Ouvert (SMO) « Essonne Numérique »** a été mis en place en 2016 entre le Département et les 7 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du sud essonnien dont la CCPL.

Le marché de conception-réalisation d'initiative publique THD d'Essonne Numérique a été signé en mai 2017 avec l'entreprise SOGETREL mandataire du groupement d'entreprises SOGETREL-AXIANS-EHTP. Le contrat de délégation de service public ayant pour objet l'exploitation et la commercialisation du réseau à très haut débit, a été attribué fin décembre 2017. Le déploiement repose sur 4 jalons, selon un ordre et des priorités définis avec les intercommunalités et les communes. Les premiers travaux débuteront en 2018 et le déploiement sera terminé sur l'ensemble du département de l'Essonne en 2020. Chaque EPCI sera le relais pour accompagner ce vaste chantier et assurer la concertation qu'exigent les travaux avec les élus du territoire. Chaque commune sera donc sollicitée pour faciliter et réussir la mise en œuvre de ce projet structurant d'aménagement numérique.



Signature de la délégation de service public pour le déploiement de la fibre THD le 1^{er} février 2018

Calendrier de déploiement

Angervilliers, Courson-Monteloup, Gometz-la-Ville, Pecqueuse, Saint-Jean de Beauregard, Saint-Maurice-Montcouronne
Début des travaux : 05/03/2018
Fin des travaux : 01/10/2018
Commercialisation à partir de : 4^e trimestre 2018

Limours
Début des travaux : 08/10/2018
Fin des travaux : 03/06/2019
Commercialisation à partir de : 3^e trimestre 2019

Briis-sous-Forges, Forges-les-Bains
Début des travaux : 13/05/2019
Fin des travaux : 06/01/2020
Commercialisation à partir de : 1^{er} trimestre 2020

Boullay-les-Troux, Fontenay-lès-Briis, Janvry, Les Molières, Vaugrigneuse
Début des travaux : 16/12/2019
Fin des travaux : 10/08/2020
Commercialisation à partir de : 4^e trimestre 2020

Un site Internet pour tout savoir sur l'arrivée de la fibre : www.essonnenumerique.com



Chiffres clés

CCPL

9 428 000 €
INVESTIS POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FTTH SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPL

13 043
PRISES FTTH EN 2020

1 600
LIGNES MED EN 2016

6
SOUS-RÉPARTITEURS MED INSTALLÉS EN 2016 PAR LA CCPL

2 439 000 €
ASSUMÉE PAR LA CCPL POUR LES INVESTISSEMENTS DE LA FTTH SUR 4 ANS (DE 2017 À 2020)

TAUX DE DÉPLOIEMENT PRÉVISIONNEL CUMULÉ :
1% EN 2017, 30% EN 2018, 65% EN 2019 ET
100 %

ESSONNE

124 100 000 €
INVESTIS POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FTTH EN ESSONNE

124
COMMUNES FIBRÉES EN ESSONNE EN 2020 AVEC 116 218 PRISES FTTH

1 SYNDICAT MIXTE OUVERT (SMO)
ESSONNE NUMÉRIQUE POUR LE DÉPARTEMENT ET LES 7 EPCI SUD ESSONNIENNES

3 COFINANCEURS PARTENAIRES
DES INTERCOMMUNALITÉS ESSONNIENNES : L'ÉTAT, LA RÉGION ÎLE-DE FRANCE, LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE





Éducation : petite enfance

Depuis de nombreuses années, en complément des communes, la Communauté de Communes du Pays de Limours s'investit massivement dans le secteur de la petite enfance et l'Accueil Collectif Mineurs (ACM). Elle propose à la population du territoire 2 multi-accueils intercommunaux, un multi-accueil parental, 2 Relais Assistants Maternels (RAM) et un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal, depuis septembre 2017.

2 multi-accueils intercommunaux

Situés à Gometz-la-Ville et à Fontenay-lès-Briis au Domaine de Soucy, les 2 multi-accueils intercommunaux accueillent les enfants des 14 communes répartis en 3 sections (0 à 1 an, 1 à 2 ans et 2 à 3 ans), en journée complète ou quelques heures en accueil occasionnel. Chaque année, les élus de la CCPL réunis en commission, attribuent les places disponibles selon les besoins des familles et les places attribuées aux communes.

Les familles complètent les dossiers de pré-inscription auprès de leur mairie, ce qui permet à la CCPL de mesurer les attentes des familles en matière d'accueil collectif sur le territoire.

1 multi-accueil parental

Géré par une association de parents et implanté à Boullay-les-Troux dans des locaux appartenant à la CCPL, le multi-accueil « Les Oisillons » propose 20 places pour des enfants du territoire.

La CCPL y a entrepris d'importants travaux en août 2016, pour modifier les espaces sanitaires et administratifs. Ce dossier a été mené de concert entre les professionnels petite enfance, les parents et les services de la CCPL.

2 Relais Assistants Maternels

Les RAM « Libellule » et « Papillon » sont situés au pôle petite enfance au Domaine de Soucy à Fontenay-lès-Briis. Les 2 animatrices des RAM informent et soutiennent les familles et les assistants maternels agréés dans leurs démarches administratives. Elles organisent des actions collectives thématiques tout au long de l'année et effectuent une mise à jour régulière des places disponibles chez les assistants maternels afin de guider les familles dans leur recherche de l'accueil le plus adapté à leurs besoins.



Réunions d'informations

En partenariat avec les services de la PMI du Département et de la CAF, la CCPL organise une fois par trimestre, une matinée d'information « Bébé arrive, je m'informe » pour les familles en attente d'un bébé qui peuvent y rencontrer des puéricultrices, sages-femmes, assistantes sociales, animatrices des RAM.

Forum petite enfance

Organisé chaque année au printemps, il permet aux parents de rencontrer les personnels des multi-accueils parentaux, intercommunaux, les assistants maternels, les puéricultrices de la PMI et les personnels de l'ADMR.

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Renforcer le lien parents enfants et proposer une action collective à des enfants à priori non accueillis en structure est un souhait des élus de la CCPL.



Chiffres clés

448
PLACES D'ACCUEIL

139
ASSISTANTES MATERNELLES
AGRÉÉES

2
PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS :
LA PMI DE L'ESSONNE ET LA CAF



Éducation : service enfance jeunesse

Le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de Limours regroupe les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) maternels, élémentaires et le service jeunesse. Il reçoit les enfants scolarisés à partir de la petite section de maternelle jusqu'à leur 17 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires, selon certaines modalités d'inscriptions.

Accueils Collectifs de Mineurs maternels et élémentaires et service jeunesse

Ces structures sont situées au Domaine de Soucy à Fontenay-lès-Briis, dans un parc de 33 hectares riche de nature et de calme où les enfants et jeunes adolescents découvrent une aventure hors du commun. L'ACM maternel situé dans le pôle petite enfance dispose d'un grand nombre de salles d'activités entre une salle « salissante », une salle de motricité, un espace extérieur en sol souple et gazonné.

Le grand espace du bâtiment destiné à l'ACM élémentaire permet un épanouissement concret des enfants autour de la ludothèque, de la salle de création, de la bibliothèque, des gymnases et des salles de spectacles.

Pour une adaptation parfaite des jeunes, le lieu d'accueil du service jeunesse est séparé en 4 salles bien définies entre la ludothèque, la salle de création, la salle de détente et d'activités et la cuisine.



Encadrés par le personnel de la CCPL, les enfants bénéficient d'activités variées. Les actions proposées et l'organisation de la vie quotidienne visent à favoriser l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant tout en lui permettant l'apprentissage de la vie en collectivité. Sur chaque accueil de loisirs, un projet pédagogique présente les objectifs que se fixe l'équipe d'animation en faveur des enfants et s'inscrit dans la cohérence du projet éducatif de la CCPL.

En plus des activités quotidiennes, les enfants peuvent pratiquer des activités culturelles et artistiques en lien avec la bibliothèque de Fontenay-lès-Briis ou des ateliers d'initiation sportive dans le cadre des stages et séjours d'été encadrés par des intervenants diplômés et passionnés du territoire.

Des passerelles entre les 3 accueils de loisirs

Les 3 accueils de loisirs organisent des événements et des passerelles entre les groupes d'âges proches : multi-accueil et petite section (pour la connaissance des locaux) en lien avec les intervenants de la bibliothèque de Fontenay-lès-Briis. Cette démarche centrée sur le rythme de l'enfant a des effets positifs sur l'adaptation des enfants mais aussi sur le travail des équipes de la crèche et de l'accueil de loisirs.

Dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires depuis 2014 et pour répondre à la demande des communes dépassant la capacité nominale de Soucy, la CCPL garde ouvert les sites délocalisés de Gometz-la-Ville, Limours et Saint-Maurice-Montcouronne pour un effectif moyen de 91 enfants maternels et élémentaires.

Des navettes et des animateurs permettent aux élèves des communes d'Angervilliers, Courson-Monteloup, Forges-les-Bains, Fontenay-lès-Briis et Janvry de rejoindre les ACM de Soucy dès leur sortie de classe.



Chiffres clés

80
ENFANTS À L'ACM MATERNEL

25
ANIMATEURS
AUX CÔTÉS DES ENFANTS

**ENFANTS
INSCRITS
PAR AN**

144
ENFANTS À L'ACM ÉLÉMENTAIRE

15
STAGES À DOMINANTE
SPORTIVE ET ARTISTIQUE

VACANCES
D'AUTOMNE, D'HIVER,
DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ :

30
JEUNES AU SERVICE JEUNESSE

10
SÉJOURS PROPOSÉS AU COURS
DES 3 ÉTÉS 2014, 2015, 2016

295
ACM MATERNELS
494
ACM ÉLÉMENTAIRES
128
SERVICE JEUNESSE

12
STAGIAIRES BAF A SONT VENUS
PASSER LEURS STAGES PRATIQUES
AU SERVICE JEUNESSE EN 2016

MERCREDIS :
186
ACM MATERNELS
414
ACM ÉLÉMENTAIRES
16
SERVICE JEUNESSE





Transports et déplacements : une réponse adaptée à nos moyens

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Limours n'est desservi par aucun transport lourd. Les gares les plus proches sont celles de Saint-Rémy-les-Chevreuse, Orsay et Dourdan, respectivement les lignes B et C du RER. Elles permettent de rejoindre Paris et la gare TGV de Massy-Palaiseau mais il est nécessaire de s'y rendre au préalable en voiture ou en bus.

Les lignes régulières de bus

La CCPL est sous contrat avec Île-de-France mobilités (anciennement STIF) et la SAVAC pour le fonctionnement du réseau local de lignes régulières de bus :

- Desserte de la plupart des communes du territoire.
- Acheminement vers la gare autoroutière.
- Possibilité de faire ses courses en car chaque semaine grâce à un service de transport gratuit pour rejoindre le centre commercial Les Ulis 2 et le marché de Limours.
- Transport scolaire : des lignes régulières permettent aux élèves des 14 communes de la CCPL de rejoindre leurs établissements scolaires (collèges Jean Monnet de Briis-sous-Forges et Michel Vignaud de Limours ainsi que le Lycée Jules Verne de Limours).



L'ensemble des horaires et schémas de bus sont téléchargeables sur le site Internet de la CCPL.



La gare autoroutière

Équipement unique en France situé sur l'A10, la gare autoroutière de Briis-sous-Forges est gérée par la CCPL en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Essonne. Elle permet notamment aux habitants du territoire de rejoindre rapidement en bus la gare TGV/RER de Massy-Palaiseau.

Créée voici 11 ans maintenant, la gare connaît un véritable succès. 80 362 passagers par an l'empruntaient en 2006 contre 360 606 passagers en 2016.

En 2014, la CCPL, subventionnée par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), a pu agrandir le parking de 99 places seulement, passant sa capacité à 340 places. La CCPL souhaite maintenant renforcer le circuit des pistes cyclables pour inciter les voyageurs à venir à vélo.



Essai du bus à deux étages sur la ligne 91.03 de la gare autoroutière depuis le 27 mars 2017.

Liaisons douces

La CCPL est en charge de certaines liaisons douces structurantes comme la Voie verte du Pays de Limours également appelée Véloscénie.

La Véloscénie, lancée en 2012, est un itinéraire reliant Paris (Notre-Dame de Paris) au Mont-Saint-Michel : environ 450 kilomètres de pistes aménagées, voies vertes, petites routes balisées et chemins forestiers faisant découvrir l'Histoire de France illustrée par ses plus beaux monuments. Le parcours vélo emmène les randonneurs cyclistes au cœur de la vallée de Chevreuse, du Perche et du bocage Normand.

Solutions alternatives

La CCPL met en place des solutions permettant d'éviter une saturation de la circulation aux heures de pointes :

- **Des aires de covoiturage** : 6 places à la gare autoroutière et 4 places sur le parking de l'hypermarché E. Leclerc à Gometz-la-Ville (anciennement Super U) financées par le Département.

En cours d'étude sur le territoire :

- **Rezo Pouce** : système sécurisé d'auto-stop pour assurer les déplacements de village en village.
- Système de **Court voiturage** avec le groupe Karos sur la commune des Molières en partenariat avec le Conseil Départemental.



Chiffres clés

13

LIGNES DE BUS EXPLOITÉES PAR LES TRANSPORTEURS SAVAC, ALBATRANS ET TRANSDEV PERMETTANT DE REJOINDRE LES GARES DE SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE, ORSAY, MASSY-PALaiseau, DOURDAN, ARPAJON ET ÉVRY.

1

VOIE VERTE RELIANT PARIS AU MONT SAINT-MICHEL

360 000

PASSAGERS FRÉQUENTANT LA GARE AUTOROUTIÈRE EN MOYENNE PAR AN

2

AIRES DE COVOITURAGES AVEC UN TOTAL DE 10 PLACES DE PARKING

340

PLACES DE PARKING

1

LIAISON DOUCE LIMOURS / SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSES 1^{ER} TRONÇON BOULAY GARE / SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSES. DÉBUT DES TRAVAUX EN 2018.



Aire de covoiturage de la gare autoroutière



Cohésion sociale : mieux vivre ensemble

L'action sociale est une compétence majeure pour les communes, à laquelle elles restent très attachées. La Communauté de Communes du Pays de Limours, au travers de sa compétence optionnelle intervient dans ce domaine afin de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Résidence autonomie pour personnes âgées

La CCPL souhaite permettre à nos aînés de bien vieillir dans le Pays de Limours. En 2016, la Résidence pour Personnes Âgées (RPA) « Boissière » à Briis-sous-Forges, a accueilli 64 résidents correspondant à un taux moyen d'occupation de 98 %, avec une moyenne d'âge de 81-86 ans. Afin d'apporter un soutien aux résidents les plus démunis pour le paiement des loyers, la CCPL accorde chaque année une subvention de fonctionnement de 37 385 € au CCAS de Briis-sous-Forges. Par ailleurs des études sont en cours pour la rénovation des locaux et l'amélioration des conditions de vie des résidents.

Centre Local d'Information et de Coordination en Hurepoix

La CCPL a signée une convention en 2016 avec le Centre Local d'Information et de Coordination en Hurepoix (CLIC). Implanté à Limours depuis plus de 10 ans, le CLIC a une parfaite connaissance des pathologies et des différents partenaires du secteur, ce qui lui permet d'être réactif et efficace auprès des personnes âgées et des aidants. Les nouveaux locaux du CLIC, situés place du gymnase à Limours, ont été inaugurés le 27 juin 2016.

Ils sont intégralement pris en charge par la commune de Limours. Pour l'année 2016, la CCPL a attribué une subvention de fonctionnement de 23 184 € au CLIC en Hurepoix.

Aide à Domicile en Milieu Rural

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) est le premier réseau associatif français de proximité et constitue une référence du service à la personne depuis 70 ans. Ce service est accessible à tous les publics, familles, personnes âgées, personnes malades, personnes handicapées, jeunes actifs, afin de leur permettre de continuer à vivre à leur domicile dans les meilleures conditions en leur apportant un service personnalisé. L'ADMR doit faire face à des demandes en augmentation constante. La CCPL attribue chaque année une subvention de fonctionnement de 66 000 € à l'ADMR.

Centre Médico-Psycho- Pédagogique

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) a une activité de diagnostic et de traitement en cure ambulatoire des enfants de 0 à 18 ans (ou 20 ans selon les cas), dont les difficultés sont liées à des troubles psychologiques, des troubles de l'apprentissage ou des troubles du développement. Le CMPP propose une prise en charge médico-psychologique, des rééducations psycho-thérapeutiques ou psycho-pédagogiques sous l'autorité médicale, favorisant le maintien de l'enfant ou de l'adolescent dans son milieu familial, scolaire et social. Grâce à un terrain mis à disposition gracieusement par la commune de Limours et à la vente du pavillon inapproprié qui abritait précédemment le CMPP, la CCPL a construit un nouveau bâtiment sur mesure en 2014, inauguré fin 2015.

Aire d'accueil des gens du voyage

La CCPL a créé en 2009 une aire d'accueil intercommunale de 15 places, située chemin de l'accueil à Limours, destinée à accueillir les gens du voyage en transit sur le territoire. Depuis 2015, la gestion de l'aire d'accueil est assurée par le Syndicat Mixte de Gestion de l'Habitat du Voyageur (SYMGHAV).

Compte tenu de la nature des emplacements dits « de longue durée » (9 mois maximum), l'aire est fermée durant la période estivale afin de procéder aux opérations d'entretien et de maintenance. Les familles présentes sur l'aire d'accueil sont principalement constituées d'une population jeune, composée d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes entre 25 et 40 ans.

Maison des Associations Sociales

Les locaux de la Maison des Associations Sociales (MAS) sont exploités sous convention par l'association « Carrefour des Solidarités », Association Loi 1901 gérée par des bénévoles.

Les locaux sont agencés de manière à permettre d'avoir un espace d'accueil pour des échanges autour d'une pause café, un espace braderie, un espace épicerie, une cuisine, un espace stockage et des bureaux administratifs. La MAS est située au 3 rue du Bac à Limours, sur un terrain mis à disposition gracieusement par la commune de Limours. Compte tenu des besoins identifiés et de l'intérêt que présente cette structure, une extension des locaux est à l'étude.



Chiffres clés

37 400 €
PAR AN OCTROYÉS
À LA RPA « BOISSIÈRE »

66 000 €
PAR AN OCTROYÉS À L'ADMR

23 184 €
PAR AN OCTROYÉS AU CLIC

15
PLACES D'AIRE D'ACCUEIL
POUR LES GENS DU VOYAGE



Inauguration du Centre Médico-Psycho-Pédagogique le 18 avril 2015 à Limours



Emploi : à l'écoute de tous les publics

L'aide à la recherche d'emploi reste un des objectifs prioritaires de la Communauté de Communes du Pays de Limours. Le service Emploi a pour mission de gérer l'accompagnement « sur mesure » des personnes en recherche d'emploi (jeunes scolarisés à la recherche d'un stage ou d'un contrat en alternance, jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, adultes inscrits ou non à Pôle Emploi).

Un partenariat fort avec les entreprises du territoire

De nombreuses entreprises du territoire viennent présenter leurs activités et les postes à pourvoir au sein de leur structure, permettant ainsi de générer un nombre important d'entretiens individuels de recrutement.

Outre les entreprises, la CCPL consolide ses relations avec ses partenaires institutionnels tels que le Pôle Emploi, le Greta, la Mission Locale des 3 Vallées, Cap Emploi, la Communauté d'agglomération Paris Saclay, Cœur d'Essonne Agglomération et Atout PLIE Nord-Ouest 91.

Accompagnements dans le parcours d'accès à la formation

La CCPL accueille, conseille et accompagne les salariés ou demandeurs d'emploi dans la construction et la mise en œuvre de leurs projets de formation à l'aide de plusieurs outils et partenaires tels que :

- Antenne de proximité pour la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- Intervention de 2 prestataires pour les bilans de compétences : le Centre de Bilan Compétences de l'Essonne (CIBC) et la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne (CCIE).

Mise à disposition d'outils incontournables

- Ateliers d'aide pour la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation)
- Simulation d'entretien d'embauche
- Suivi individuel avec un conseiller référent
- Accès libre ou guidé à un espace informatique et de documentation

Découvrez les offres d'emploi sur le site Internet : www.cc-paysdelimours.fr



Inauguration de l'antenne de la Mission Locale des 3 Vallées, le 23 juin 2016 à Limours

La nouvelle antenne de la Mission Locale

La Mission Locale des 3 Vallées (ML3V) s'adresse aux jeunes du territoire, âgés de 16 à 25 ans et sortis du système scolaire. Afin d'aider et accompagner un maximum de jeunes, la CCPL a ouvert fin 2015 une antenne supplémentaire à Limours (au Studio) en complément de l'antenne de Briis-sous-Forges. L'inauguration des locaux a eu lieu le 23 juin 2016.

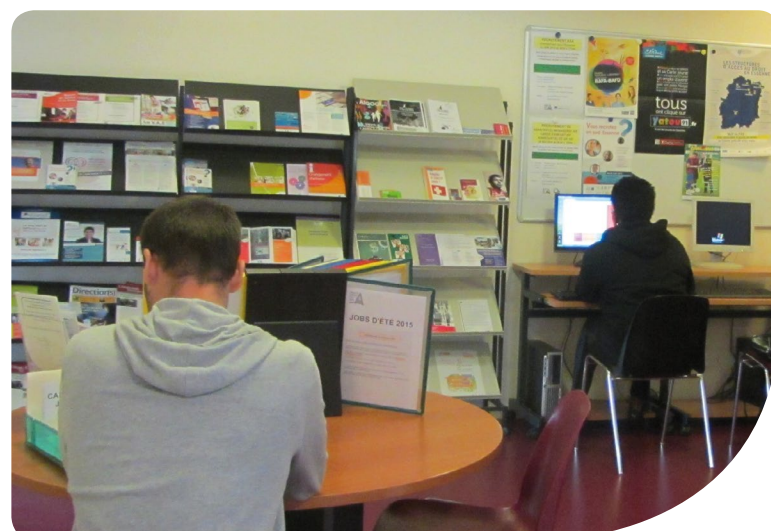


Opération « Jobs d'été »

Ce rendez-vous annuel organisé au mois d'avril, permet aux entreprises locales de pourvoir leurs emplois saisonniers et aux étudiants de trouver un job d'été et de se familiariser avec la vie active.



Après-midi recrutement « Jobs d'été » le 26 avril 2017



Chiffres clés

3 OPÉRATIONS JOBS D'ÉTÉ
AVEC 309 POSTES À POURVOIR,
489 ENTRETIENS D'EMBAUCHE,
68 ENTREPRISES PARTENAIRES

3 687
CANDIDATURES DÉPOSÉES
SUR LE SITE INTERNET
DE LA CCPL

1 025
POSTES CONFISÉS PAR LES
ENTREPRISES DU TERRITOIRE

1 CONSEILLÈRE ET 2 ANTENNES
MISSION LOCALE POUR LES
JEUNES DE MOINS DE 26 ANS À
LIMOURS ET BRIIS-SOUS-FORGES

534
ACCOMPAGNEMENTS
ANNUELS À LA RECHERCHE
D'EMPLOI

ENVIRON
100
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
ANNUELLEMENT EN VAE
ET BILAN DE COMPÉTENCES

3 CONSEILLÈRES EMPLOI
À VOTRE SERVICE



Vie culturelle et sportive : accompagner et valoriser les initiatives locales

La Communauté de Communes du Pays de Limours a décidé d'accompagner et valoriser les initiatives locales dans les domaines de la culture, du tourisme et du patrimoine.

Temps forts du mi-mandat

Les Hivernales

Depuis 2016, le service culturel de la CCPL s'est associé au festival départemental « Les Hivernales » porté par la compagnie l'Atelier de l'Orage et soutenu par le Conseil Départemental de l'Essonne. En février / mars de chaque année, deux spectacles sont présentés par une compagnie à La Scène à Limours :

- « La tête à l'envers », spectacle de danse contemporaine Hip-Hop avec la Compagnie X-press, en 2016.
- « Les Fourberies de Scapin » de Molière par le Théâtre du Kronope, en 2017.

En amont ont lieu des actions de sensibilisations dans les écoles du territoire (2 séances par commune prises en charges par la CCPL).

La Compagnie Théâtrale de la Cité « Hors les Murs »

Des spectacles produits par la Compagnie de la Cité aux 4 coins du Pays de Limours destinés plus particulièrement aux publics les plus éloignés :

- Les classes de 3èmes et de lycées.
- Les Résidences pour Personnes Âgées « L'Avenue aux Moines » à Limours et « Boissière » à Briis-sous-Forges.
- La Lendemain aux Molières, accueillant des adultes atteints de troubles autistiques.
- Le Foyer d'accueil Médicalisé « L'Essor » à Fontenay-lès-Briis.

Les Journées du Patrimoine

En partenariat avec l'association Patrimoine et Culture en Hurepoix (PATCH), anciennement association « Office de Tourisme du Pays de Limours », la CCPL propose la découverte d'un lieu insolite de son territoire grâce à une visite guidée mais également une surprise culturelle à l'apéritif.

- 2014 : Théâtre de Bligny à Briis-sous-Forges et Château de Montagu à Marcoussis.
- 2015 : Église de Forges-les-Bains et lavoir de Saint-Maurice-Montcouronne.
- 2016 : La découverte du lavoir et de la ferme de Villezières à Saint-Jean de Beauregard.
- 2017 : Visite théâtralisée du Château de la Halette à Forges-les-Bains.

Ouvrages du Pays de Limours

Deux guides en été réalisés par les bénévoles de l'association Patrimoine et Culture en Hurepoix :

- Lavoirs du Pays de Limours
- Églises et chapelles du Pays de Limours

La Marche de Printemps et découverte de la biodiversité

Organisée maintenant en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, cette manifestation familiale réunit chaque année, dans un endroit différent, plus de 400 participants autour de 2 boucles de randonnées de 8 et 12 km. Le plus grand nombre d'inscrits rapporté à la population totale de leur commune, permet à une commune de remporter le Trophée.

Cycle de conférences sur l'histoire de l'Art

Près de 50 participants à chaque conférence, un jeudi soir par mois de janvier à juin.

Les Ateliers des Fonds d'Armenon

En 2014 vingt artistes plasticiens installés sur le plateau des Molières se sont constitués en association, laquelle a mené deux ateliers de valorisation du patrimoine :

- une fresque par Austin dans le hall de la mairie des Molières,
- une fresque « Convergences » par Claude Laurent sur le transformateur électrique de Boullay-Gare.



Lavoir de Villezières à Saint-Jean de Beauregard



Marche de Printemps 2016, la commune de Pecqueuse victorieuse

Soutien aux initiatives locales

La CCPL développe ses actions propres mais s'investit également dans l'accompagnement des initiatives locales d'intérêt intercommunal.

Prêts

- 1 scène mobile, du matériel scénique et d'exposition
- Salle Claude Daragon à Briis-sous-Forges et la Chapelle du Domaine de Soucy à Fontenay-lès-Briis

Appels à projets

Soutien financier pour les **projets d'intérêt intercommunal culturel, patrimonial ou touristique** :

- La Compagnie Théâtrale de la Cité résidant au Théâtre de Bligny.
- Le Festival culturel inter-associatif Méli-Mélo.
- L'Office de Tourisme associatif.
- L'association MJC de Limours avec la création de la « Radio Terres de Mixes » en 2016.



Fresque « Convergences »

Sport

La CCPL est propriétaire de 4 équipements sportifs et en assure l'entretien et la mise à disposition aux associations et aux établissements scolaires :

- **Halle Dortet** et **Le Nautilus** à Limours
- **Gymnase** et **Dojo** de Briis-sous-Forges

La CCPL soutient financièrement les clubs sportifs dans le cadre de leurs déplacements pour participer à des compétitions nationales.



Les Hivernales 2016



Chiffres clés

80 000 €
POUR LES SPECTACLES ET ACTIONS CULTURELLES, SUBVENTIONNÉS JUSQU'À 40% PAR LE DÉPARTEMENT

32 000 €
À LA COMPAGNIE THÉÂTRALE DE LA CITÉ DU THÉÂTRE DE BLIGNY DONT UNE AIDE ANNUELLE DE 10 000€

13 000 €
POUR 24 PROJETS CULTURELS D'INTÉRÊT INTERCOMMUNAL

2 ESPACES D'EXPOSITION, 1 SCÈNE MOBILE, DU MATÉRIEL SCÉNIQUE ET D'EXPOSITION

4 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :
3 GYMNASES, 1 DOJO



Environnement : le Domaine de Soucy au cœur de l'action

La Communauté de Communes du Pays de Limours est propriétaire du Domaine de Soucy dont le parc est classé Espace Naturel Sensible (ENS). Par ailleurs, 2017 voit le démarrage d'une action territoriale d'envergure pour lutter contre les changements climatiques.

Domaine de Soucy, classé Espace Naturel Sensible

Des enjeux importants pour la CCPL répertoriés dans le plan de gestion 2015-2019 en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) :

- Améliorer le patrimoine naturel
- Accueillir du public
- Développer l'éducation à l'environnement

Engagement pour la sauvegarde de la biodiversité avec la signature de la Charte Régionale de la Biodiversité en 2016.

Courant 2018, la CCPL signera une convention de gestion avec le Département de l'Essonne.

Éco-pâturage

Technique d'entretien alternative des espaces verts par des herbivores en complémentarité ou substitution à l'entretien mécanique ou chimique. Mise en place depuis 2015 cette technique naturelle possède de réels avantages :

- Écologiques : fertilisation naturelle des sols, corridors biologiques ambulants, sauvegarde d'une race rustique locale, diminution du bilan carbone et non utilisation de produit phytosanitaire, réduction des déchets verts.
- Sociaux : la présence d'animaux apaise et divertit les enfants du centre de loisirs et les promeneurs.
- Économiques : pas de main d'œuvre pour la fauche, pas de carburant dépensé pour les machines et pas d'entretien de matériel.

Accueil des pêcheurs

Le 30 mars 2016, la CCPL signait une convention relative à l'utilisation de l'étang et l'exercice du droit de pêche à la ligne, avec l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) portant le nom d'« Épinoche du Val d'Orge », permettant :

- La gratuité de la pêche pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés par un adulte et résidant sur le territoire de la CCPL.
- La gratuité pour les pêches organisées par un animateur ou un enseignant, après accord du service environnement.
- La police de la pêche exercée par les gardes assermentés de l'association.
- Un inventaire piscicole complet effectué par l'association, justifiant éventuellement des opérations de repêchage et d'alevinage.

Parcours Smart'Flore et Qrcodes

Un parcours Smart'Flore a été mis en place en 2016 en partenariat avec Tela Botanica, le réseau des botanistes francophones. Smart'Flore vous invite à revisiter les sentiers botaniques du Parc de Soucy. Des panneaux explicatifs vous accompagnent dans le parcours afin de vous faire redécouvrir 12 espèces végétales.

Avis aux détenteurs de smartphones : utilisez les Qrcodes et accéder en direct aux fiches descriptives de chaque espèce.



Fête de la Nature

Organisée en mai pour le plaisir des petits et grands, cette fête vous fait découvrir les richesses du Domaine de Soucy. Chaque année cet événement rassemble près de 200 participants du Pays de Limours et ses alentours ainsi que des partenaires très impliqués : le Conseil Départemental de l'Essonne, les Ailes de Limours, l'Épinoche du Val d'Orge, M. Divo d'Éco Terra, le CIVAM de l'Hurepoix, Émilie Thomas des éditions Flower Bloom et M. Blanchier d'Athéna Junior.

Secrets de Jardins

Organisée en juin, cette manifestation met à l'honneur 83 des plus beaux jardins du Département dont le Parc de Soucy.



Développement durable : la transition énergétique dans notre territoire

La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015, a renforcé le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique, via notamment la mise en place du **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**. Toute intercommunalité à fiscalité propre (EPCI) de plus de 20 000 habitants doit mettre en place un plan climat à l'échelle

de son territoire, en y intégrant les enjeux de la qualité de l'air. Porté par la CCPL, le PCAET impliquera les acteurs du territoire : élus, citoyens, entreprises, associations ; autant de forces vives qui ont entre leurs mains « les cartes » pour limiter à moins de 2°C, le niveau de réchauffement maximal de notre planète, fixé lors de la COP21.

Guide de randonnées et du patrimoine

Paru en 2014
14 circuits-villages balisés



Chiffres clés

30
HECTARES D'ESPACE
NATUREL SENSIBLE

**3 CIRCUITS PÉDESTRES
BALISÉS POUR LES FAMILLES
ET LES RANDONNEURS :**
1,3 KM, 1,9 KM ET 3 KM

10
PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

1 ÉTANG POUR LES PÊCHEURS

1 VERGER DE 0,13 HECTARES
AVEC 15 ESPÈCES DE 20 ARBRES
FRUITIERS, AVEC 1 PANNEAU
EXPLICATIF ET DES AFFICHETTES
DESSCRIPTIVES DE CHAQUE ESPÈCE

1 ROSELIÈRE MISE EN PLACE EN
2016 PERMETTANT LA FILTRATION
DES EAUX ET LA CRÉATION
D'HABITATS POUR LA FAUNE
AQUATIQUE ET AVIFAUNE

1 PCAET POUR LUTTER CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

538
ESPÈCES FLORISTIQUES
ET FAUNISTIQUES

7 VARIÉTÉS DE CHIROPTÈRES SUR
LES 14 RÉPERTORIÉES EN FRANCE

100 KM
DE CHEMINS DE RANDONNÉES



Travaux : entretien et valorisation du patrimoine

La Communauté de Communes du Pays de Limours intervient dans les 14 communes, à leur demande, par la mise à disposition de moyens humains et matériels pour diverses interventions techniques.

Les sites entretenus

La Communauté de Commune du Pays de Limours gère et entretient 16 sites recevant du public :

- Aire d'accueil des gens du voyage à Limours, chemin de l'accueil, lieu-dit « Les Pavillons »
- Parc d'activités « Bel Air » à Fontenay-lès-Briis
- Siège de la CCPL à Briis-sous-Forges
- Centre Médico-Pscho-Pédagogique (CMPP) à Limours
- Gare autoroutière de Briis-sous-Forges et ses 2 quais
- Maison des Associations Sociales (MAS) à Limours
- Gymnase de Briis-sous-Forges
- Le Nautilus, gymnase du Lycée de Limours
- Halle des Sports, gymnase du collège de Limours
- Parc du Domaine de Soucy à Fontenay-lès-Briis
- Chapelle du Domaine de Soucy
- Pôle petite enfance du Domaine de Soucy
- Accueil Collectifs Mineurs (ACM) du Domaine de Soucy
- Multi-accueil à Gometz-la-Ville
- Crèche parentale « Les Oisillons » à Boullay-les-Troux
- Ancien site TDF aux Molières

Importants chantiers du mi-mandat

- Aménagement et entretien des accès de la Véloscénie avec notamment la restauration d'escaliers en pierres maçonnées, l'installation d'une barrière de sécurité côté Bonnelles et la pose de 15 panneaux d'information
- Extension du gymnase de Briis-sous-Forges, création d'un dojo
- Rénovation des ateliers des services techniques de la CCPL « Les Marronniers » à Fontenay-lès-Briis
- Agrandissement du parking du siège de la CCPL et du gymnase à Briis-sous-Forges
- Création d'une ouverture pour faciliter les arbitrages des matchs à la Halle des Sports à Limours
- Remise en état de l'allée des Fonds d'Armenon après les travaux de la Lendemain aux Molières
- Restructuration et mises aux normes PMR du bâtiment du multi-accueil parental « Les Oisillons » à Boullay-les-Troux
- Travaux de rénovation et de sécurisation du centre de loisirs du Domaine de Soucy à Fontenay-lès-Briis avec notamment la création d'une sente dédiée aux piétons avec éclairage



Ateliers des services techniques intercommunaux « Les Marronniers »



L'agenda d'accessibilité programmée

La CCPL s'engage sur l'Agence d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) un agenda de travaux relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées de tous ses établissements recevant du public. Ce programme s'étend sur 6 ans pour un montant total de 116 380 €.



Chiffres clés

1 SERVICE PERMANENT
AUX 14 COMMUNES

3 000
HEURES D'INTERVENTION
DANS LES COMMUNES

12
HECTARES D'ESPACE VERTS
ET DE HAIE ENTRETENUS
SUR 13 SITES DONT
9 ENTRETENUS PAR
DEUX ENTREPRISES
D'ESPACES VERTS.

3 AGENTS DES SERVICES
TECHNIQUES DÉDIÉS AUX
TRAVAUX

620
HEURES D'INTERVENTION
SUR LES SITES DE LA CCPL

16
SITES ENTRETENUS

203 KM
LINÉAIRE DE BAS-CÔTÉS,
DONT 60 KM DE CHEMINS
DE RANDONNÉES, FAUCHÉS
2 FOIS PAR AN

7,3 KM
RÉHABILITÉ EN VÉLOROUTE
POUR LA VÉLOSCÉNIE,
SUR L'ANCIENNE VOIE FERRÉE
DE PARIS-CHARTRES PAR
GALLARDON, DE GOMETZ-
LA-VILLE À PECQUEUSE



Véloscénie



Finances

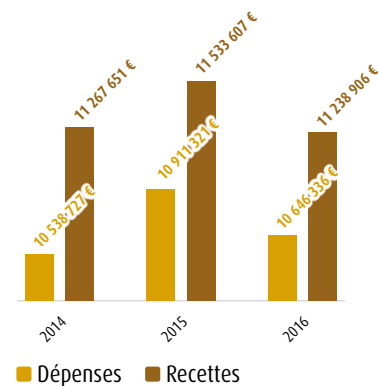
Au début du mandat en 2014, la Communauté de Communes du Pays de Limours était confrontée à un effet ciseaux, ses dépenses de fonctionnement augmentant plus rapidement que ses recettes. La maîtrise de sa masse salariale et une stabilité des dépenses malgré une forte augmentation du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC, dépenses) et une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF, recette), ont permis d'inverser la tendance et d'assainir sa situation financière.



Fonctionnement

Recettes et dépenses

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) comprise

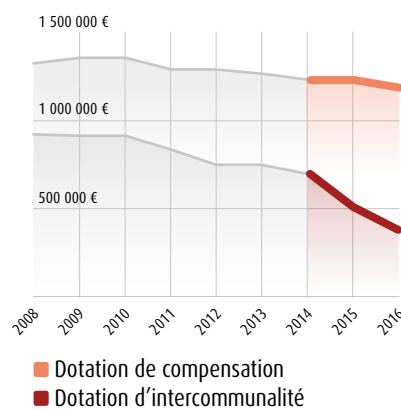


Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement de la fiscalité des ménages (52 %) et des entreprises (48 %), de la TEOM, des dotations de l'État, des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et des redevances des services rendus.

Les dépenses de fonctionnement comprennent les charges de personnel, les charges à caractère général (achat de fournitures, maintenances, assurances, etc.), les intérêts des emprunts, les indemnités des élus et la participations aux syndicats intercommunaux.

Dotation Globale de Fonctionnement

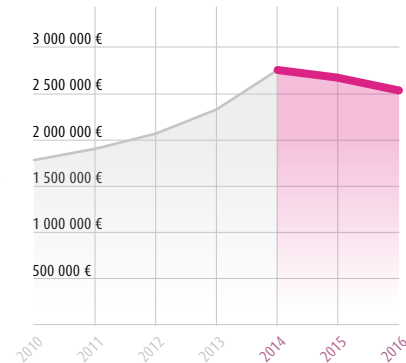
La DGF a baissé de 727 000 € depuis 2008, soit près du tiers de son montant. Cette baisse s'est accélérée ces trois dernières années.



La baisse de la DGF s'explique principalement par le prélèvement effectué par l'État sur la dotation d'intercommunalité au titre de la participation de la CCPL au redressement des finances publiques mise en place depuis 2014.

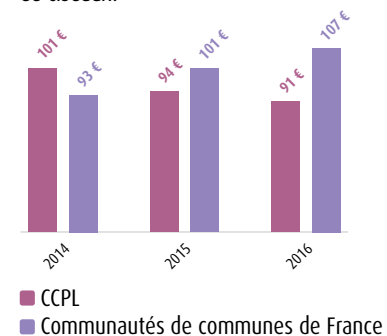
Charges de personnels

Dépenses de personnel



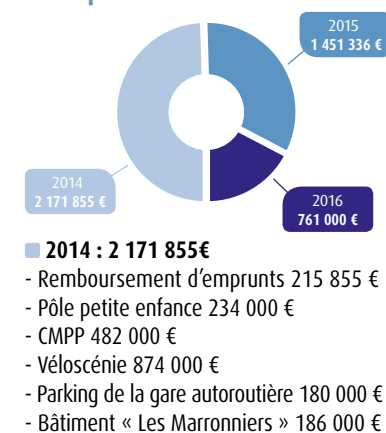
Charges de personnel par habitant

La maîtrise des dépenses de personnel depuis 2014 a contribué à éviter l'effet de ciseaux.



Investissements

Principaux travaux



■ 2015 : 1 451 336 €

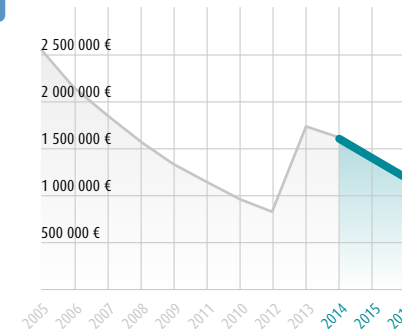
- Remboursement d'emprunts 229 000 €
- Site Internet 15 000 €
- Micros pour la salle du conseil 30 000 €
- Jeux multi-accueil Soucy 15 000 €
- CMPP 856 336 €
- Bâtiment « Marronniers » 65 000 €
- Véloroute 241 000 €

■ 2016 : 761 000 €

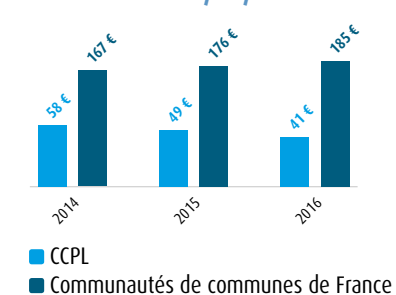
- Remboursement d'emprunts 203 000 €
- Fonds de concours communes 228 000 €
- Réaménagement « Les Oisillons » 103 000 €
- Aménagement numérique 60 000 €
- Logements sociaux 54 000 €
- Contrat de territoire 38 000 €
- Gymnase Briis-sous-Forges 32 000 €
- Bras de coupe pour l'élagage 26 000 €
- Véhicule services techniques 17 000 €

Dette

La CCPL continue régulièrement son désendettement



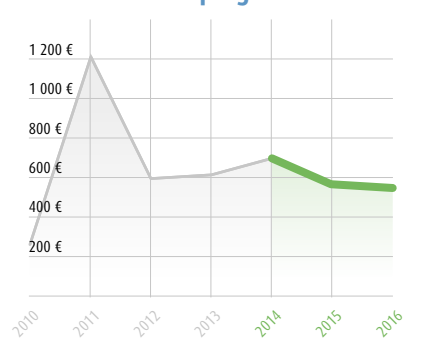
Encours de la dette par habitants au 31/12/2016



La CCPL poursuit son désendettement. L'encours de la dette au 31 décembre 2016 s'élève à 1 125 920 € soit 41 € par habitant à rapprocher du ratio des 185 € par habitant pour l'ensemble des communautés de communes de France.

Autofinancement

Évolution de l'épargne nette



L'épargne nette 2016 se maintient au niveau de celle de 2015, malgré les baisses des dotations de l'État, ce qui atteste de la maîtrise des dépenses de gestion.



Communication

Depuis 2014, la réorganisation du service communication de la Communauté de Communes du Pays de Limours se construit afin d'être au plus près des besoins et questions des habitants du Pays de Limours.



L'imprimerie intercommunale

Refonte du site Internet

Mis en ligne depuis juillet 2015 et au service de tous, le site Web de la CCPL est plus dynamique, convivial et réactif. Il est facile d'accès et d'utilisation. Rubriques les plus visitées :

- Offres d'emploi
- Famille
- Accueil et actualités
- Vos services : transports, culture et sport, patrimoine et tourisme, urbanisme, environnement, liaisons douces, gestion des déchets, aire d'accueil des gens du voyage
- Développement économique

Rendez-vous sur : www.cc-paysdelimours.fr



Refonte du rapport d'activité

Désormais plus attractif, moderne et professionnel, il est destiné à l'ensemble des élus du territoire. Ce document est également téléchargeable sur le site Internet de la CCPL.



Lettre du Dév'Éco

La lettre d'information du service Développement Économique de la CCPL au service des entreprises du territoire est en accès direct sur la page d'accueil du site Web.

Portail famille de l'Accueil Collectif Mineurs

Depuis septembre 2016, ce service en ligne facilite les démarches des parents pour l'inscription de leurs enfants en accueil de loisirs maternel, élémentaire et jeunesse (de 3 à 17 ans) les mercredis et les vacances scolaires : suivi des inscriptions, réservation et annulation.

Cet espace famille est directement accessible depuis le site Web dans la rubrique « Famille - Accueil de loisirs / ACM - Portail famille ».

Lettre d'information

Depuis janvier 2017, la CCPL vous envoie sa lettre d'information mensuelle avec toutes les actualités de ses différents services ainsi que les retours en images des événements et conférences organisées par la CCPL.

Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous pour la recevoir !

Imprimerie intercommunale

Service logistique à disposition des 14 communes de la CCPL pour l'impression d'affiches, dépliants, bulletins municipaux. Tous ces supports portent la mention « Imprimé par la CCPL ».

Chiffres clés

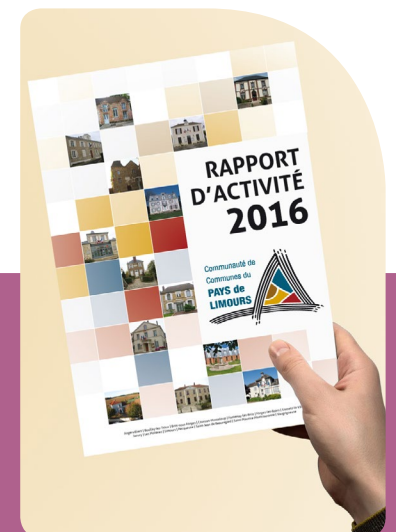
1 NOUVEAU LOGO
ET 1 NOUVEAU SITE WEB

170 387
PAGES VUES ET 54 381 VISITES
SUR LE SITE WEB EN 2016

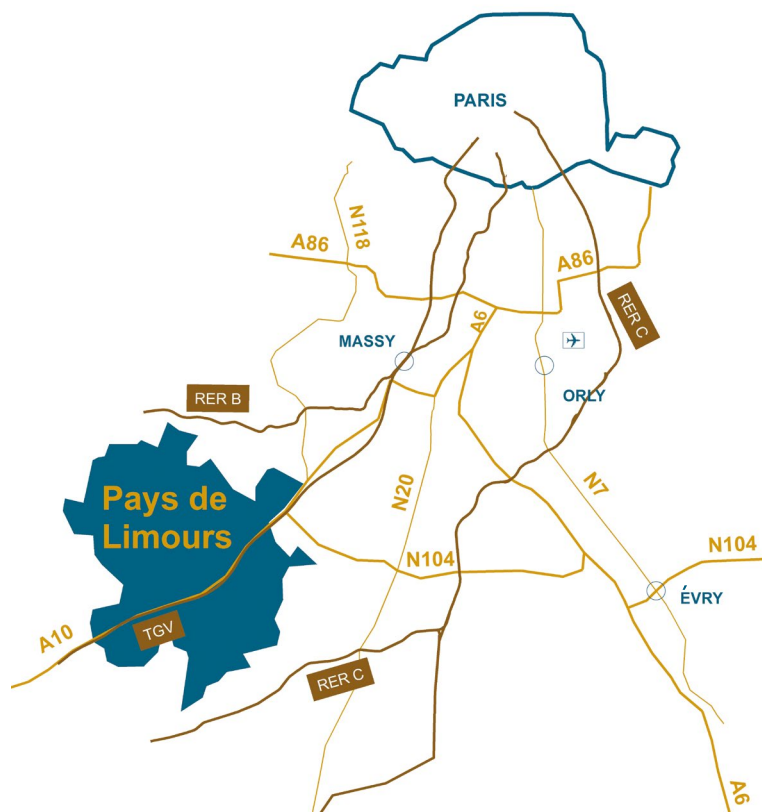
3
RAPPORTS D'ACTIVITÉ

1 LETTRE D'INFORMATION
MENSUELLE ENVOYÉE À PLUS
DE 1 800 DESTINATAIRES
DEPUIS JANVIER 2017

2 112
DEMANDES D'IMPRESSION
DES COMMUNES



Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



Angervilliers
Boullay-les-Troux
Briis-sous-Forges
Courson-Monteloup
Fontenay-lès-Briis
Forges-les-Bains
Gometz-la-Ville
Janvry
Les Molières
Limours
Pecqueuse
Saint-Jean de Beauregard
Saint-Maurice-Montcouronne
Vaugrigneuse

**Communauté
de Communes
du Pays de Limours**

615 rue Fontaine de ville
91640 Briis-sous-Forges
01 64 90 79 00
accueil@cc-paysdelimours.fr
www.cc-paysdelimours.fr

